



**Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE**  
**COMPTE-RENDU**  
**du CONSEIL D'ECOLE du 17 octobre 2017**

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, BOURG, DIABO, FUGEL, GESSAT, LE MOING, MONZEIN, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX, RICHARD, Messieurs LIRZIN et MALO.

Les Parents d'élèves : Mesdames FERRY, MICHOUX, SELHAM, STROINSKI, TAUGAIN et TANGUI

Représentant de la Mairie : Monsieur MARIANI, maire-adjoint de Gargenville.

Absent excusé : M. CORTES, IEN.

**1/ Nomination d'un secrétaire de séance**

Nomination d'un secrétaire : Mme DIABO

**2/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition, RASED**

Effectifs et répartition

2 CP de 24 et 24 élèves (Mmes Blondelet et Peyroux)

1 CE1 de 28 élèves (Mmes Raynal et Gessat)

1 CE1/CE2 de 25 élèves (Mme Diabo)

2 CE2 de 28 et 28 élèves (Mmes Le Moing, Raynal et Morisseau)

2 CM1 de 29 et 30 élèves (Mme Monzein et M. Malo)

2 CM2 de 28 et 29 élèves (Mme Audebert et Mme Fugel et Mme Musielinski)

1 ULIS de 12 élèves (Mme Richard et l'AVSco Mme Vaslier)

Soit un total de 273 élèves.

Madame Correc assure, dans le cadre d'une UPE2a, la prise en charge de trois enfants allophones intégrés dans leur classe d'âge.

Quatre A.V.Si (assistantes de vie scolaire) accompagnent également six élèves de l'école :

Mmes Caffin, Pardal, Pottier et Garcia.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

**Téléphone : 01.34.97.15.10**

Le Rased, est composé d'une psychologue scolaire (Mme Jabri) et d'un maître E (Mme Bourg).

La maître E a ciblé son travail sur la prise en charge des élèves de cycle 2. Monsieur LAVALLEZ, Maître G, prend également en charge des élèves de l'école. (3 CP suivis une fois par semaine et 2 CE2).

A l'école Corneille, Mme Bourg co-intervient auprès de 46 CP pour un accueil organisé en ateliers autonomes. Elle a aidé à la passation des évaluations CP en phonologie et catégorisation. Après analyse, elle a constitué 2 groupes de 6 CP suivis deux fois par semaine (soit 12,7 % de la cohorte).

Elle a évalué 11 CE1 en lecture orale individuelle. 2 CE1 seront suivis deux fois par semaine en maîtrise de la langue et un élève de CE2 est intégré à ce groupe (soit 4% de la cohorte de CE1).

1 CE1, 1 CE2 et 1 CM1 ont été évalués quant à leurs compétences en français et mathématiques.

6 élèves de CE2 sont suivis deux fois par semaine en maîtrise de la langue. 1 élève de CM1 est intégré à un de ces deux groupes de CE2 (soit 1,7% de la cohorte de CM1). 14% de la cohorte de CE2 est suivie en aide E.

### **3/ Résultats des élections, présentation des parents élus**

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, l'équipe les remercie de leur implication dans la vie de l'école.

Sur les 453 inscrits nous dénombrons 145 votants. Le nombre de votes blancs ou nuls était de 19. Le nombre de suffrages exprimés 126. Le taux de participation est de 32,01 %. (36,26% l'an dernier) L'API a eu les 10 sièges.

Les parents élus sont : 10 titulaires :

STROINSKI Edwige - FERRY Chrystel - TANGUY Emilie - MICHOUX Laëtitia - TAUGAIN Elise - COUTURE Nicolas - CORSON Stéphanie - BUYCK Hélène - LOHYN Aurore - SELHAM Rachida.

**Rappel du rôle du Conseil d'École :** Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

### **4/ Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité**

Le règlement intérieur est distribué et lu. Par souci d'économie de papier, il sera affiché à l'entrée de l'école et dans les classes ainsi que les chartes annexes. Il sera donné en version papier à chaque nouvel arrivant et sur demande auprès de la directrice, et également consultable sur le site de l'école.

#### **Le règlement est adopté à l'unanimité.**

Les membres du conseil d'école rappellent aux parents qui viennent chercher leurs enfants qu'il est plus que souhaitable de respecter la zone d'entrée devant le portail, matérialisée par une ligne verte ; et ce pour la sécurité de tous.

Incendie : L'exercice d'évacuation du premier trimestre a eu lieu le 12 septembre 2017 à 9h45. Les 288 personnes présentes dans l'école ont été évacuées en 1 minute.

Risques majeurs : Un exercice PPMS a eu lieu le mardi 17 octobre de 10h35 à 10h50, le bilan est globalement positif avec une bonne participation des élèves. Quelques améliorations sont à prévoir notamment pour le déclenchement puisque l'école ne dispose pas de moyen spécifique. Trois parents d'élèves étaient présents en tant qu'observateurs.

## Bilan de l'exercice

Heure de déclenchement du PPMS	10h35				
Signal sonore utilisé pour alerter	SMS sur téléphones portables personnels des enseignants				
Comportements réflexes testés	<table border="1"><thead><tr><th>S'échapper</th><th>S'enfermer</th></tr></thead><tbody><tr><td>Nombre d'élèves : Nombre d'adultes :</td><td>Nombre d'élèves : 272 Nombre d'adultes : 20</td></tr></tbody></table>	S'échapper	S'enfermer	Nombre d'élèves : Nombre d'adultes :	Nombre d'élèves : 272 Nombre d'adultes : 20
S'échapper	S'enfermer				
Nombre d'élèves : Nombre d'adultes :	Nombre d'élèves : 272 Nombre d'adultes : 20				
Présence d'un observateur	(pompier, personnel mairie, DDEN....) 3 parents d'élèves				
Application des consignes générales	- Conforme aux mesures prévues par le PPMS ? oui - Actualisation nécessaire ? non				
Heure de fin d'exercice	10h50				

Un bilan détaillé de cet exercice a été adressé à l'Inspection de l'éducation nationale le 17/10/2017

### 5/ Présentation du projet d'école

#### A. Comment amener les élèves à mieux écrire ?

- Mettre en œuvre des activités ritualisées en étude de la langue avec une progression continue et cohérente sur tous les niveaux de l'école. Créer un projet d'écriture annuel par cycle, adapté et motivant
- Permettre l'acquisition de l'orthographe lexicale de façon graduelle et harmonisée
- Construire une démarche d'école
- Réfléchir à une évaluation des écrits qui permettent aux élèves d'avoir une approche métacognitive sur la construction de leurs savoirs.
- Organiser des actions motivantes qui donnent un sens aux écrits.
- Convenir d'une orthographe utile aux élèves, dans la continuité et la cohérence.
- Généraliser l'utilisation de l'écrit dans tous les domaines.

#### B. Comment améliorer la compréhension chez les élèves ? En lecture, mathématiques, en culture scientifique et technologique.

- Motiver la lecture d'ouvrages de littérature de jeunesse en proposant des échanges au sein de l'école (histoires à partager).
- Développer une pratique quotidienne ritualisée du calcul mental et de la résolution de problèmes
- Organiser au sein de l'école des défis mathématiques
- Apprendre à persévérer et à s'organiser dans les recherches dès le CP (ACE)
- Encourager la démarche expérimentale en sciences et technologies grâce à l'intervention de professeurs du collège.

#### C. Comment permettre aux élèves de bien être pour bien apprendre ?

- Améliorer le climat scolaire
- Apprendre à devenir un élève autonome
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages
- Positiver l'évaluation
- Apprendre à apprendre
- Développer l'esprit d'équipe et l'égalité entre filles et garçons

## Rappel de l'échéancier :

Objectif A	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2017-2018	<p><b>Fiche action 1 :</b> <b>Construire et utiliser un savoir orthographique</b> Cycle 2 et 3 2017-2018 : Evaluation diagnostique début CE2 de la cohorte d'élèves qui aura bénéficié de cette action dès les CP.</p> <p><b>Fiche action 2 :</b> <b>Marathon orthographique</b> Cycle 3 Date des épreuves : janvier, mars, mai</p> <p><b>Fiche action 3 :</b> <b>Orthographe lexicale</b> Cycle 2 et 3 Liste de mots fixée pour les CM2</p> <p><b>Fiche action 4 :</b> <b>Citoyenneté : Devoir de mémoire</b> En partenariat avec la médiathèque et l'école Molière, lire de 5 à 10 ouvrages choisis sur la Guerre de 14-18 et écriture de phrases réponses correctes (rallye lecture) et élaboration d'une frise chronologique sur 1914-18 et de panneaux d'exposition. Cycle 3</p> <p><b>Fiche action 5 :</b> <b>Semaine de la poésie</b> Travail en partenariat avec la médiathèque Cycle 2 et 3</p>	<p>Ecrire de manière autonome un texte de plus en plus long. Utiliser ses connaissances pour mieux écrire. Orthographier correctement un texte simple lors de sa rédaction ou de sa dictée.</p> <p>Respecter les correspondances entre les lettres et les sons. Ecrire sans erreur un texte dicté. Copier un texte de 5 à 10 lignes en soignant sa présentation.</p> <p>Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à sa connaissance du vocabulaire.</p> <p>Dans le cadre du B2i : créer, produire, traiter, exploiter des données ; communiquer, échanger.</p> <p>Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire.</p> <p>Concevoir et écrire de façon autonome un poème. Relire sa production et la corriger. Copier un texte de 5 à 10 lignes en soignant sa présentation.</p>	<p>Pourcentages de réussite aux évaluations de mi-parcours CP et aux évaluations nationales de dans le domaine de la grammaire et de l'orthographe. CP : 75% CE1 : 60 et 50% CM2 : 47 et 52%</p> <p>Nombre d'élèves de CP-CE1 concernés par une prise en charge en APC et pour les stages RAN dans le domaine du Français.</p> <p>Nombre d'élèves de CP-CE1 concernés par une prise en charge par le RASED dans le domaine de l'écrit.</p> <p>Evolution du nombre de PPRE liés à l'écriture (cycles 2 et 3)</p> <p>Implication des élèves dans les projets, qualité des écrits.</p>	

Objectif B	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2017-2018	<p><b>Fiche action 6 :</b> <b>Histoires à partager</b> 2017/2018 : le policier Cycle II</p> <p><b>Fiche action 7 :</b> <b>Histoires à partager</b> 2017/2018 Les pièces de théâtre Cycle III</p> <p><b>Fiche action 8 :</b> <b>Arithmétique et Compréhension des Enoncés (recherche action)</b> De 2015 à 2020 pour l'année scolaire de CP</p> <p><b>Fiche action 9 :</b> <b>Arithmécote au CE1</b> <b>Résolution de problème</b> 2017-2018 : année 3 Bilans et ajustements</p> <p><b>Fiche action 10 :</b> <b>CRM (Calcul Réfléchi et Mental)</b></p> <p><b>Fiche action 11 :</b> <b>Défis technologiques</b></p> <p><b>Fiche action 12 :</b> <b>Eurékades</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié.</li> <li>- Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature jeunesse.</li> <li>- Dégager le thème d'un texte court.</li> <li>- Ecouter et comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité.</li> <li>- Echanger, questionner, justifier son point de vue.</li> <li>- Travailler en groupe, s'engager dans un projet.</li> <li>- Développer les pratiques quotidiennes en calcul mental et résolution de problèmes.</li> <li>- Développer les réussites en résolution de problèmes</li> <li>- Se repérer dans l'organisation de ses outils de travail</li> <li>- Se situer dans la tâche.</li> <li>- S'inscrire dans un processus de réussite</li> <li>- Identifier ses réussites et progrès dans un type de tâche.</li> <li>- Analyser ses erreurs et s'en servir pour progresser.</li> <li>- Pratiquer une démarche scientifique - Utiliser des techniques et les technologies pour surmonter des obstacles</li> <li>- Développer le sens de l'observation la curiosité pour la découverte des causes des phénomènes naturels</li> <li>- Développer l'esprit critique</li> <li>- Mobiliser ses connaissances en situation</li> </ul>	<p>Pourcentages de réussite aux évaluations de mi-parcours CP dans le domaine de l'organisation et la gestion de données.</p> <p>Pourcentages de réussite aux évaluations nationales de CE1 et de CM2 dans les domaines liés à la compréhension</p> <p>Evolution du nombre de PPRE liés à la compréhension</p> <p>Evolution du nombre d'élèves concernés par les APC et stages RAN dans le domaine de la compréhension.</p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant d'une prise en charge par le RASED dans le domaine de la compréhension</p> <p>Scores des classes aux Eurékades</p> <p>Motivation des élèves lors des réalisations des objets technologiques.</p>	



Objectif C	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Compétences des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> paliers du SOCLE COMMUN (B.O. N° 3 du 19-06-08) Éléments de Programmes	Évaluation	
			Indicateurs & observables	Résultats obtenus
2017-2018	<p><b>Fiche action 13 :</b> <b>Pratiques culturelles</b> Sortie scolaire en cours et en fin d'année, visites régulières à la médiathèque 2 spectacles par an et par classe financés par la coopérative lors des Francos. Classe transplantée pour les CM1 chaque année Candidature des CM2 pour le parlement des enfants</p> <p><b>Cycle II et III</b> <b>Fiche action 14 :</b> <b>Liaison Grande Section / CP</b> (voir détail de la fiche action)</p> <p><b>Cycle II</b> <b>Fiche action 15 :</b> <b>Liaison école-collège</b> 2015/2016 : un avenant sera rédigé.</p> <p><b>Cycle III</b> <b>Fiche action 16 :</b> <b>Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</b> Chaque année au rythme des saisons.</p> <p><b>Cycle II et III</b> <b>Fiche action 17 :</b> <b>Améliorer le climat scolaire : Les récréations</b> 2017/2018 : Bilan des actions, implication des élèves pour le choix des jeux. Mise en service de la salle 12 (salle polyvalente).</p> <p><b>Fiche action 18 :</b> <b>Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête.</b> 2017-2018 : Co-Interventions de M. Dagut. Ajustements de la programmation et pour couvrir les 4 champs sportifs sur l'école. Projet tennis à l'école : suite (voir convention ligue/DSDEN) Rencontres inter-école.</p> <p><b>Fiche action 19 :</b> <b>A.P.C.</b> Un avenant sera soumis à l'approbation de l'IEN.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les autres et les règles de vie collective.</li> <li>- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les mettre en application.</li> <li>- S'impliquer dans un projet collectif.</li> <li>- Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien.</li> <li>- Coopérer avec un ou plusieurs camarades.</li> <li>- Savoir ce qui est interdit et ce qui est permis dans un nouvel environnement.</li> <li>- Utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail.</li> <li>- Lire et utiliser différents langages.</li> <li>- Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Motivation des élèves pour les projets.</li> <li>Gain en organisation et autonomie des élèves.</li> <li>Nombre d'élèves suivis par le psychologue scolaire.</li> <li>Nombre d'élèves obtenant une mention ou des avertissements de travail et conduite à la fin du premier trimestre de la sixième.</li> <li>Nombre d'élèves concernés en début de 6<sup>e</sup> par les aides méthodologiques proposées par les professeurs.</li> <li>Nombre d'équipes éducatives.</li> <li>Taux d'absentéisme.</li> <li>Nombre de parents impliqués dans les actions de l'école.</li> </ul>	

Projet d'école 2015-2020

RNE : 0781390M

Ecole Corneille de Gargenville

Le conseil d'école insiste sur l'importance de l'échange famille-école qui a lieu lors de la remise des livrets d'évaluation, nous comptons donc sur la présence du plus grand nombre.

Sur proposition des parents élus, l'ensemble des partenaires tient à ce que le conseil d'école condamne le manque de respect de quelques parents envers des enseignants, notamment lors des réunions d'information. Madame Audebert précise qu'elle a informé l'IEN de cette dérive et que celui-ci ne manquera pas d'intervenir si cela se reproduisait.

### **Rythmes scolaires :**

La question du retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée prochaine est posée. M. Mariani informe qu'un questionnaire est en cours de réalisation afin de recueillir les ressentis et les préférences des parents. Il sera distribué à la rentrée des vacances d'automne.

Madame Audebert propose au conseil d'école de donner de nouveau son avis sur la volonté de poursuivre ou non la semaine de quatre jours et demi.

A la question : Êtes-vous pour le retour à la semaine de quatre jours ? 0 contre - 7 abstentions.

## **6/ Sorties, projets des classes**

### **Liste des projets et actions mis en œuvre durant la première période :**

#### **Toute l'école :**

- Dans le cadre de la fête de la science, toutes les classes de l'école ont participé à « L'ECO RANDO des Yvelines ». Elle a été suivie avec les élèves d'un tri dans les poubelles de la cour de l'école de façon à les sensibiliser au respect de l'environnement
- Le jeudi 19 octobre après midi, l'école a ouvert ses portes dans le cadre de « La grande Lessive » afin d'exposer les travaux réalisés par les élèves sur le thème : « Ma vie vue d'ici... et là ! »

- CP** : - sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ?
- atelier cuisine
  - visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
  - "semaine du goût" Intervention d'un traiteur de Meulan.

- CE 1** : - sensibilisation à la citoyenneté : qu'est-ce que voter ?
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.

- CE2** : - sensibilisation à la citoyenneté : présentation et participation au CME ?
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.

- CM1** : - mise en œuvre de la campagne électorale en vue des élections du CME (le 16 octobre)
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
  - intervention SNCF/Citoyen

Un projet de classe de découverte pour les classes de CM1 est à l'étude.

- CM2** : - sensibilisation à la citoyenneté : élections du CME (le 16 octobre)
- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
  - intervention SNCF/Citoyen.

### **Co-interventions de David DAGUT**

#### **Intervenant en EPS municipal**

Périodes	du 29 septembre au 1 décembre	du 8 décembre au 9 février	du 16 février au 4 mai	du 11 mai au 29 juin
Vendredis (après-midi)	CM2 ultimate	CP athlétisme	CE1 acrosport	CE2 badminton
			du 1 <sup>er</sup> février au 29 mars	du 5 avril au 14 juin
Jeudis (matins)			CM1 acrosport	CM1 ultimate

**Les enseignants remercient la municipalité pour le financement de ces activités.**

Les CE2 et les CM2 iront à la piscine de Porcheville du 11 décembre au 30 mars les mardis matins pour les CE2 et les jeudis matins pour les CM2. Mme Audebert attire l'attention de M. Mariani afin d'interpeller les services municipaux sur le nombre important d'élèves en CE2, le transport devra être adapté.

### **7/ Aide aux élèves en difficulté**

La première aide apportée aux élèves en difficulté a lieu en classe. Les enseignants se doivent de proposer une pédagogie différenciée qui prend en compte l'hétérogénéité des groupes classes, et ce avec une extrême bienveillance.

#### **PPRE :**

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent mettre en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents et la directrice de l'école. 49 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.

	CP		CE1		CE2		CM1		CM2		ECOLE
Nbre de PPRE	4	6	5	0	4	8	9	1	8	4	49
TOTAL	10		5		12		10		12		49
%	22,7%		11,4%		20%		17,5%		21,4%		18%

## Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC ont lieu dans les classes les lundis, mardis, jeudis et vendredis après l'école et les mercredis de 8h50 à 9h50.

Les APC permettent :

- Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
- Une aide au travail personnel (méthodologie...)
- La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

Pour la première période, 65 élèves ont bénéficié du dispositif APC, 62 en bénéficient pour la deuxième.

### APC période1 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ECOLE
APC	12	25	9	12	14	72
%	27,3%	56,8%	15%	21%	25%	26,5%

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	LECTURE	Connaître le nom des lettres Distinguer la lettre et le son Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Localiser une syllabe/un son dans un mot Connaître la correspondance lettre/son
CE1	LECTURE ECRITURE AUTONOMIE	Réveiller la conscience phonologique Graphisme Encodage Fluence Autonomie
CE2	LECTURE COMPREHENSION CALCUL	Améliorer la fluence Construire des images mentales Calcul
CM1	FRANCAIS MATHEMATIQUES	Améliorer la fluence Lexique Construction du nombre Calcul
CM2	MATHEMATIQUES	Les grands nombres Comprendre la numération de position Calcul Codages géométriques

## **9/ Travaux et investissements**

Une liste de travaux a été envoyée pour les vacances de Toussaint.

Les travaux demandés lors des vacances d'été n'ont pas été réalisés. Ils ont été redemandés pour les vacances de Toussaint.

Les enseignants demandent de nouveau la dotation d'un TNI pour l'ULIS ainsi que l'aménagement d'une infirmerie.

Les tables et chaises pour les classes de CP de Mme BLONDELET dont la demande a été reportée en raison de l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> classe en septembre 2015, ont été livrés en septembre 2017.

## **10/ Bilan OCCE**

Il est rappelé que l'affiliation à l'OCCE permet :

- Certains achats favorisant le bon fonctionnement des activités des projets de classes et d'école (spectacles, activités artistiques, documents pédagogiques...)
- De financer partiellement des sorties pédagogiques et le transport en car privé en complément de la prise en charge par la Caisse des Écoles, etc.
- D'améliorer l'équipement de l'école pour les activités d'éducation physique et organiser des rencontres.
- De mettre à disposition des élèves des jeux variés durant les récréations.
- D'assurer les élèves durant les activités non obligatoires. (Hors temps scolaire)

Etat du compte au 1er septembre 5 380,56 €.

Cotisation des parents à la coopérative 2 319€ soit une moyenne de 8,49 euros par enfant.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont fait un don pour la coopérative scolaire (spectacles, sorties...).

## **11/ Informations A.P.I.**

Bourse aux jouets organisée le 4 et 5 novembre.

Une opération Brioche sera proposée le vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

**Prochains Conseils : les 16 mars et 19 juin 2018**

La présidente  
Madame AUDEBERT

La secrétaire  
Madame DIABO